



# Le Papillon de Nuit 2025

## Éditorial – Ouvrons les yeux – Communiquons – Agissons

**Êtes-vous déjà allé·e le soir sur une colline à la périphérie d'une ville pour observer les étoiles? Une tentative rendue bien vaine par la lueur diffuse de l'éclairage urbain, illuminant le ciel nocturne comme en plein jour.**

La jeune artiste Léonie Rose Marion en a fait l'expérience comme vous. Arrivée à Genève, elle a cherché les étoiles qui lui étaient si familières dans le village de son enfance... Mais elle a puisé de cette absence l'inspiration pour ses œuvres.

Avec son exposition « *Relever la nuit* », Léonie Rose Marion présente – à l'aide des photographies – de quelle manière la lumière artificielle s'imprime la nuit sur du papier photographique sensible. Elle interroge ainsi les effets de la pollution lumineuse sur notre nature et notre environnement.

Dans une interview avec Elliott Guenat, président de DarkSky Switzerland, Léonie Rose Marion évoque quelques retombées de son art. Certains visiteurs de l'exposition, qui n'avaient jusqu'alors pas conscience de la « pollution lumineuse », ont déclaré que ses œuvres leur avaient ouvert les yeux. Parfois, il suffit d'une simple image pour sensibiliser les gens à une nuit sombre et vivante, se réjouit Léonie avec optimisme.

Néanmoins, si le maître d'ouvrage d'un projet n'a pas encore réalisé l'importance de l'obscurité naturelle, DarkSky Switzerland s'engage dans un échange constructif pour l'informer et le conseiller sur les émissions lumineuses et leur impact. Cette démarche se veut simple et courtoise. Nous cherchons des solutions d'éclairage afin que les projets soient conformes à la loi sur la protection de l'environnement et béné-



**Philippa Golling**

**Médecin, dermatologue de formation, elle effectue aujourd'hui un master en santé publique, en vue d'améliorer sa compréhension de la santé de l'être humain et de la société dans son ensemble. La pollution lumineuse nocturne joue ici un rôle important.**

ficient tant à la nature qu'aux êtres humains qui en font partie. Le droit de recours des associations, obtenu en juin 2019 par DarkSky Switzerland, reste dans un premier temps discrètement à l'arrière-plan. Il nous fournit cependant un levier dans les rares cas où nous nous heurtons à un mur d'incommunicabilité. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans l'article de « notre » juriste, Déborah Sangsue, qui s'engage activement en

faveur de la protection de l'environnement. Lors de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à Mollis fin août, je me suis promenée tous les soirs avec mon chien sur le site de la fête. Native du nord du canton de Glaris, je suis fière que le dialogue entre DarkSky Switzerland et le comité d'organisation ait abouti à un concept d'éclairage efficient. Le ciel nocturne de Glaris est resté étoilé pour près de 500'000 visiteurs.

Dans son article, Kurt Wirth nous soumet avec enthousiasme quelques exemples récents du même acabit.

DarkSky Switzerland, en tant qu'association indépendante « Pour des éclairages respectueux de l'environnement et pour la sauvegarde de la nuit », a vu le jour il y a déjà longtemps.

En effet, DarkSky Switzerland a fêté ses 25 ans le 30 mai dernier ! À cette occasion, nous avons retracé l'évolution de l'association avec ses étapes charnières. Vous retrouvez ce résumé dans ce bulletin.

Avez-vous déjà visité notre nouvelle page d'accueil ? Sélectionnez la langue de votre choix – allemand, italien ou français. Vous découvrirez ce qui nous intéresse, ce que nous faisons, ce que nous savons et qui nous sommes ! Vous y compulserez également les bases juridiques et les procédures que nous recommandons aux communes, aux spécialistes et aux autorités. Nous avons de même rassemblé des conseils adressés aux particuliers impactés par la pollution lumineuse et souhaitant agir par eux-mêmes.

*Philippa Golling*

# Entretien avec Léonie sur la pollution lumineuse



Léonie Rose Marion

**Interview par Elliott Guenat**

**Elliott : Comment en es-tu arrivée à t'intéresser à la pollution lumineuse ?**

**Léonie :** J'ai grandi dans la Broye vaudoise, dans un petit village, où j'ai vécu jusqu'en 2014. Cette année-là, je suis venue à Genève pour étudier à la Haute École d'Art et de Design (HEAD). Le contraste a été frappant : je passais du calme d'un village à ce qui me semblait être une grande ville. Et surtout, à Genève, je ne voyais plus le ciel comme avant. Les étoiles étaient bien moins nombreuses – une perte d'accès au ciel étoilé qui m'a marquée, même si je ne l'ai pas tout de suite formulé ainsi. C'était d'abord une expérience sensible, avant de devenir un sujet dans ma pratique artistique.

Auparavant, j'avais travaillé sur la fonte des glaciers en utilisant des Polaroids périmés. Je cherchais alors comment mettre la photographie au service de la compréhension du dérèglement climatique. Je ne voulais pas seulement documenter un sujet, mais employer la matière photographique elle-même pour en parler. Les Polaroids périmés produisaient des images aléatoires, et j'aimais l'idée que cette matérialité puisse questionner notre rapport à l'environnement. Plus tard, à partir de la matérialité et des propriétés photosensibles du papier photographique, j'ai eu l'intuition que je pourrais mesurer la pollution lumineuse avec du papier photographique. C'était une manière de relier mon intérêt pour l'environnement à un usage différent de la photographie. Je me suis rappelé mes

cours pendant mon apprentissage de photographe, dans lesquels on parlait des sources lumineuses et leur performance visuelle. En laboratoire noir et blanc, on utilise une lumière inactinique orangée, qui n'impacte pas le papier photosensible. Les lampes à vapeur de sodium des éclairages publics, par exemple, émettent une lumière quasiment monochromatique, donnant cette impression uniforme – d'où l'expression « la nuit, tous les chats sont gris ». Je me suis alors demandé si ce type d'éclairage était moins nuisible pour le vivant, tout comme l'était la lumière inactinique pour le papier photosensible. C'est cette qualité particulière de la lumière qui m'a intriguée et m'a amenée à m'intéresser de près à la pollution lumineuse.

**Elliott : Et qu'as-tu découvert ?**

**Léonie :** Je me suis rendu compte que vivre l'expérience de la nuit est un luxe. Chez mes parents, j'adorais rester dans le jardin, écouter les sons nocturnes. La nuit est vivante : ce n'est pas un moment où tout s'arrête, c'est seulement nous, humains, qui dormons. Le vivant, lui, continue d'être actif. M'intéresser à ce qui « empêche » la nuit a ravivé mon attachement à cette expérience : la nuit, c'est incroyable. Aujourd'hui, quand je vois des lampadaires mal conçus, sans protection pour limiter la dispersion de la lumière, je ne peux m'empêcher de me dire qu'il y a de meilleures alternatives.

Je suis aussi devenue plus attentive aux papillons de nuit. J'avais tendance à ne pas les considérer autant que les papillons diurnes, voire à les négliger. Mais en parlant avec des entomologistes, j'ai découvert qu'ils étaient d'excellents pollinisateurs, l'équivalent nocturne des abeilles. Ils représentent environ 90 % des lépidoptères, contre seulement 10 % pour les papillons diurnes. Et en les observant, j'ai remarqué leurs antennes sophistiquées, leur pilosité : je les trouve désormais magnifiques.

**Elliott : Comment retranscris-tu cette pollution de la nuit dans ta démarche artistique ?**

**Léonie :** Je me suis donc demandée comment mesurer la pollution lumineuse avec

du papier photo. Ce qui m'intéressait, c'était la dimension matérielle de la photographie. En 2019, j'ai découvert une étude menée par l'Université de Genève et l'HEPIA (la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) : une cartographie nocturne des émissions de lumière de Genève, réalisée à partir de photographies prises depuis un avion. En réponse à cette étude, j'ai réalisé d'autres mesures depuis le sol avec du papier photosensible, sans appareil ni lentille, au « degré zéro » de la photographie.

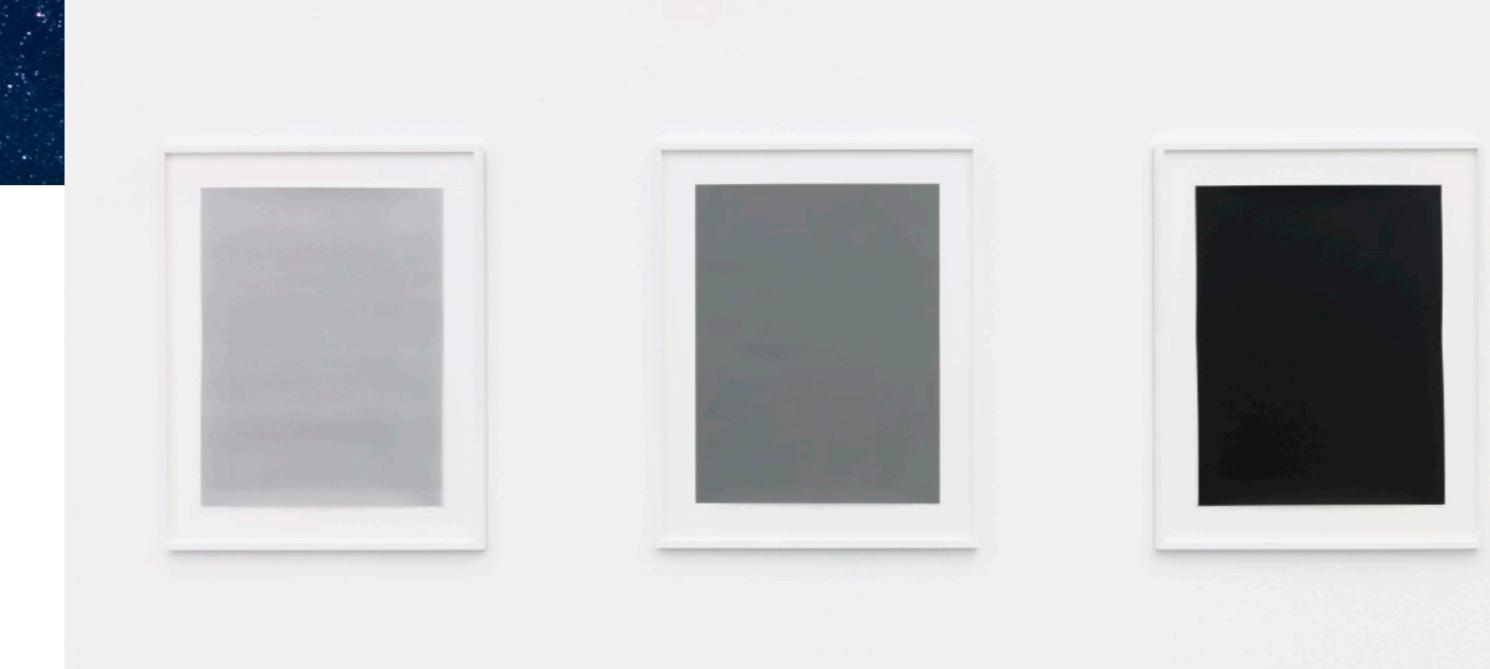
J'ai contacté les chercheuses pour leur faire part de mes mesures empiriques. Lors de mon exposition au Centre de la photographie, j'ai présenté mes relevés de pollution lumineuse face à leurs images numériques.

Pour mes mesures, j'ai choisi des espaces ouverts, sans obstacles, hors agglomération, et j'ai travaillé la même nuit pour garder une cohérence. J'ai développé ma méthode pour mon diplôme en 2021, même si je me rends compte que, pour le grand public, les nuances de gris peuvent sembler abstraites. Ce projet m'a valu la bourse photographique documentaire de la Ville de Genève, afin de pouvoir développer davantage ce thème et préparer une exposition que j'ai montrée au Centre de la photographie Genève en 2024, intitulée *Relever la nuit*.

**Elliott : Comment as-tu poursuivi le développement de ton approche ?**

**Léonie :** J'ai rencontré des chercheur-e-s, des journalistes, des scientifiques, mais aussi des passionné-e-s retraité-e-s : l'accueil a toujours été chaleureux. Les informations récoltées ont été intégrées au livret d'exposition, comme par exemple, les explications sur le rôle des papillons de nuit dans la pollinisation.

Scientifiquement, j'ai réalisé mes relevés en fonction des cartes de la trame noire, développée par l'étude mentionnée précédemment. Les résultats sont logiques : plus on s'éloigne du centre de Genève, plus le papier s'éclaircit (négatif oblige). Mais la marge d'erreur est importante : une voiture qui passe ou quelques secondes de révélateur en plus suffisent à fausser le résultat. Ce n'est donc pas assez précis pour contribuer à une étude scientifique, mais cela porte



**Photogrammes obtenus en exposant le papier photographique directement à la pollution lumineuse, pendant une durée identique.**

une force narrative : ce sont des photographies brutes, sans médiation, où la lumière (pollution lumineuse) s'inscrit directement sur le papier sensible.

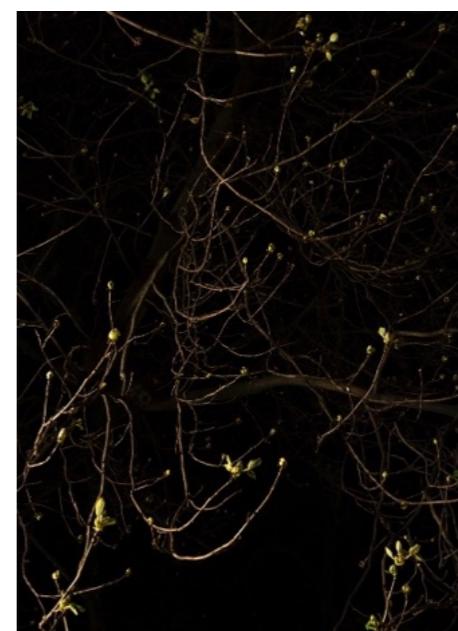
En 2025, j'ai obtenu une résidence pour un projet intitulé *Obscurité sensible*, consistant à refaire des mesures dans un lieu exempt de toute lumière artificielle : le désert d'Atacama au Chili. Même là-bas, j'ai capté un halo lumineux à l'horizon, probablement dû aux mines de lithium. Un astrophysicien de Santiago m'a expliqué qu'en analysant la courbe de mon papier, on pourrait savoir si la lumière enregistrée provient des étoiles ou de la pollution lumineuse. Mais après la résidence, le quotidien a repris le dessus, et je n'ai pas encore exploité ces données, mais j'y travaille !

**Elliott : Comment ton exposition a-t-elle été accueillie ? As-tu senti un impact ?**

**Léonie :** L'expérience de l'exposition au Centre de la photographie Genève en 2024 m'a montré qu'à petite échelle, l'art peut contribuer à changer la perception collective d'un sujet comme celui-ci. Beaucoup de visiteur-euse-s venaient par curiosité, simplement parce qu'ils et elles ne saisaient pas ce qu'était la pollution lumineuse. Et, en repartant, plusieurs m'ont dit : « Je ne savais pas que... » ou « Je n'avais jamais pensé que... ».

Par exemple, une personne m'a confié qu'elle aimait laisser une petite guirlande lumineuse dans son jardin parce que c'était joli, mais qu'elle n'avait jamais réalisé que cela pouvait perturber les insectes. Un agricul-

culteur m'a dit avec un sourire : « Pour une fois, ce n'est pas la faute des agriculteurs », car dans mon discours, j'explique notamment que la disparition massive des insectes ne s'explique pas uniquement par les pesticides ou la perte d'habitat, mais aussi par la pollution lumineuse.



**«4200K», 2024**

Ces échanges m'ont touchée. Ils montrent que la pollution lumineuse reste un sujet parfois lointain pour beaucoup, mais qu'il suffit parfois d'une rencontre ou d'une image pour éveiller les consciences. Plusieurs personnes ont aussi découvert que les papillons de nuit sont en quelque sorte « l'équipe de nuit » des abeilles, un rôle écologique essentiel dont elles n'avaient jamais entendu parler.

**«Constellation 150», 2024**

Elliott Guenat

## Le droit de recours donne une voix à la nature – et à la nuit.

En Suisse, la beauté des paysages ne se résume pas aux montagnes, aux lacs ou aux forêts. Elle inclut aussi le ciel étoilé. Malheureusement, ce fragile patrimoine disparaît peu à peu, victime d'une pollution lumineuse croissante.

Pour remédier à cette situation et préserver la nature, le Parlement a élaboré un cadre légal. Ainsi, l'article 11 de la Loi sur la protection de l'environnement prévoit que les émissions doivent être limitées de manière préventive et qu'elles doivent l'être encore plus sévèrement en cas d'atteintes nuisibles ou incommodantes. D'autres instruments complètent ce cadre légal : l'aide à l'exécution « Émissions lumineuses » de l'Office fédéral de l'environnement et la norme SIA 491, qui vise à prévenir les éclairages extérieurs inutiles.

Mais la nature ne peut pas se défendre toute seule. C'est pourquoi des organisations environnementales comme DarkSky Switzerland s'expriment en son nom lorsqu'il y a atteinte au droit. Elles disposent alors d'un instrument juridique essentiel : le droit de recours.

### Un droit strictement encadré

Depuis 1967, le droit de recours permet à certaines organisations de soumettre un projet à un tribunal indépendant afin qu'il l'examine et vérifie sa conformité à la loi. Seules trente et une organisations, reconnues au niveau national et actives depuis longtemps dans la protection de la nature, peuvent en faire usage. Elles sont officiellement habilitées par le Conseil fédéral. Ces organisations doivent aussi rendre des comptes : elles fournissent chaque année des statistiques sur leurs recours et transmettent un rapport à l'Office fédéral de l'environnement.

### Un instrument de dernier recours efficace

Contrairement aux idées reçues, le droit de recours ne vise pas à empêcher systémati-

quement tout projet. Les organisations environnementales n'y ont recours, en effet, qu'avec retenue, et seulement en cas d'atteintes graves non conformes au droit. Son efficacité est par ailleurs démontrée : dans deux cas sur trois, il aboutit à des améliorations légales en faveur de la nature. La plupart du temps, notre association n'a heureusement pas besoin d'utiliser cet instrument. Un échange constructif avec les porteurs de projet permet souvent de trouver des solutions. De petits ajustements suffisent alors pour respecter la loi et améliorer concrètement le projet, ce qui profite à la nature, aux promoteurs et, plus largement, à la société dans son ensemble.

Déborah Sangsue

### Pour en savoir plus :

[voixdelanature.ch](http://voixdelanature.ch)

## Négocier avant de recourir

Chaque année, des demandes d'évaluation de projets ou des appels d'offres pour des constructions nous interpellent. Dans certains cas, un tribunal de recours en matière de construction doit décider de la suite à donner. La plupart de nos objections peuvent être résolues soit lors d'un entretien, soit à l'aide de preuves factuelles. Voici quelques exemples récents.

En 2021, une demande de permis de construire pour l'agrandissement d'un manège à Bülach a été publiée. Un éclairage pour le terrain de saut d'obstacles était prévu. Nous avons examiné et complété par quelques suggestions cette demande. Encore durant le délai de dépôt, une séance s'est tenue sur site avec la partie requérante. Il a été communiqué que l'éclairage ne serait opérationnel que lors de concours, soit deux fois par an. Nos suggestions, relatives entre autres à la couleur de la lumière, ont été acceptées, car elles profitaient également aux chevaux.

L'année suivante, j'ai reçu un appel d'une habitante active dans la protection de la



« Pour la retransmission télévisée des matchs du FC Baden en Challenge Ligue, il faut améliorer l'éclairage du stade. Cependant, une objection a été formulée à son encontre par l'association DarkSky Switzerland qui souhaite éviter la pollution lumineuse. Il reste à espérer que cette association ne connaisse pas la Badenfahrt. Durant les festivités, le ciel nocturne de Baden est particulièrement lumineux. »

Note de la rédaction : Lukas Schuler a vécu huit ans dans la vallée de la Limmat et assiste régulièrement avec plaisir à la Badenfahrt depuis 1997, mais cela le journaliste l'ignorait.



Lors de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à l'aérodrome de Mollis, des luminaires plus ciblés que ceux initialement prévus ont été utilisés. Ci-dessous, la gare de Näfels-Mollis.

nature. Elle s'interrogeait sur un projet d'enseigne lumineuse. Cette dernière devait mesurer trois mètres de haut et être installée sur un toit donnant sur une autoroute et une route cantonale. Or, une ceinture verte court le long de ces routes. Ensemble, nous avons fait part de nos objections à la commune. Celle-ci a informé la partie requérante que cette demande de permis de construire ne pouvait être approuvée qu'à certaines conditions. Suite à cela, la demande a été retirée. Les automobilistes ne sauront donc pas qu'il y a une entreprise de vente par correspondance à cet endroit.

En 2023, une affaire liée au football a fait plus de bruit. Le terrain de sport du FC Baden, promu en Challenge League, ne répondait plus aux exigences, car l'intensité lumineuse était beaucoup trop faible. Un projet a été élaboré avec une demande de permis de construire à la clé. Nous l'avons vérifié et requis diverses modifications, car le terrain borde une forêt. Comme le temps pressait et que le FC Baden s'inquiétait pour sa licence, le club s'est adressé à la presse et Lukas Schuler a dû se plier illico à des interviews. Nous avons également

fait l'objet d'une caricature dans l'édition du week-end du Badener Tagblatt. En coulisses, les propositions ont été examinées et, au final, tout le monde s'est déclaré satisfait. Par ailleurs, le FC Baden n'a joué qu'une seule saison dans cette ligue.

L'année dernière à Zurich, une demande de permis de construire a été déposée pour la rénovation du grand magasin Jelmoli, classé monument historique. À l'époque, de nombreux luminaires avaient été installés, surtout pour l'éclairage des fenêtres. On parlait même de « palais de lumière ». Avant l'échéance du délai imparti au dépôt d'oppositions, Lukas et moi avons rencontré les responsables au 33e étage de la Prime Tower. Le projet a été présenté en détail et le maître d'ouvrage a accepté de supprimer cet éclairage, notamment pour des raisons architecturales. Son coût se serait révélé très élevé. Les travaux de rénovation sont en cours. Le célèbre logo « Jelmoli » sera conservé, car il est également classé monument historique.

La FFLS (Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres), qui s'est tenue à Mollis, a présenté quelques particularités. Au prin-

temps, une demande émanant des associations de protection de la nature nous a été transmise, relative au concept d'éclairage. Concernant les allées sur le site de la fête, il était prévu d'utiliser des projecteurs gonflables comme des ballons, diffusant la lumière dans toutes les directions. En bref, plus de la moitié de la lumière n'aurait pas atteint le sol. Ce type de luminaires est encore en fonction sur les chantiers routiers, où de grandes surfaces doivent être éclairées la nuit, mais ils sont toutefois munis d'un écran de protection sur la partie supérieure. Nous avons proposé d'utiliser des projecteurs LED dirigés vers les zones de circulation. Celles-ci étaient un peu plus éclairées, contrairement à la tente sur la place de camping voisin. La proposition a été acceptée.

Lorsque Lukas et moi avons présenté notre livre, j'ai donné une interview et j'ai été cité dans un article de journal : « Nous voulons conseiller, pas faire obstruction. »

Kurt Wirth

# 25 ans de DarkSky Switzerland – son évolution

Pour des éclairages respectueux de l'environnement et pour la sauvegarde de la nuit

The website features a navigation bar with links to 'Communes', 'Milieux professionnels et autorités', 'Agir', 'Médias', 'Actualités', 'Contact', and language options 'DE FR IT'. A search bar is also present.

On the left, there's a sidebar with links to 'Ce qui nous intéresse', 'Ce que nous faisons', 'Ce que nous savons', and 'Qui sommes-nous?'. At the bottom, there are links to 'Bases légales', 'Paysages nocturnes de La Palma', 'Archives', 'Mentions légales', and an Instagram link.

Le 30 mai 2025 dernier, DarkSky Switzerland fêtait sa pleine maturité. La nouvelle page d'accueil affiche de manière dynamique ses 25 ans.

## L'acte fondateur du 19 août 1996

Le groupe spécialisé DarkSky Switzerland est créé au sein de la Société Astronomique Suisse (SAS). Depuis lors, DarkSky International s'est imposée comme une source d'information. L'objectif était de lutter contre les puissants projecteurs lumineux « skybeamers ».

## Gestation

L'arrêté du Tribunal fédéral **de 1997** (ATF 123 II 256) sur la limitation de l'éclairage au sommet du Pilate insuffle un nouvel élan à notre cause.

**1999** DarkSky Switzerland rejoint DarkSky International en tant qu'association nationale indépendante. Les skybeamers sont dénoncés et l'affirmation « plus de lumière = plus de sécurité » est pour la première fois remise en question publiquement.

## Naissance et indépendance

**2000** DarkSky Switzerland se mue en association indépendante. Les catégories « membres » et « donateurs » sont créées.

**2002** Un symposium européen sur la protection du ciel nocturne est organisé à Lucerne. René Kobler obtient son diplôme sur

la pollution lumineuse et développe le programme en cinq points, utilisé aujourd'hui encore par DarkSky International.

**2003** Stefano Klett rejoint le comité directeur et lance la section tessinoise.

**2004** DarkSky participe au symposium de Paris. René Kobler remporte le Galileo Award de DarkSky International, le prix européen récompensant son programme en cinq points.

**2005** La première carte de la pollution lumineuse en Suisse tirée de l'atlas mondial de Pierantonio Cinzano est publiée.

L'Office fédéral de l'environnement publie, pour la première fois, des recommandations pour limiter les émissions lumineuses sur la base des travaux de René Kobler.

L'artiste éclairagiste Gerry Hofstetter illumine l'Observatoire Urania comme un phare, Philipp Heck (DSS) s'en indigne dans les médias.

## Prime enfance

**Dès 2007**, DarkSky possède un bureau avec un secrétariat rémunéré afin de pourvoir à un accueil compétent. Theo Wirth y travaille sur demande jusqu'en 2013. Les présentations sont désormais payantes et les cotisations des membres ont au moins doublé. L'éclairage des CFF est critiqué et amélioré avec succès.

**2008** Grâce à l'initiative de DarkSky, le nouveau terrain de sport de Geroldswil est planifié et éclairé de manière exemplaire. La commune de Coldrerio reçoit une plaque honorifique de « Chevalier de la nuit » pour sa maison communale. Cette distinction lui a été décernée pour avoir interdit les éclairages inutiles depuis minuit.

**2010** L'Alpenhein Village (Landquart Fashion Outlet) éteint ses lumières à 22 heures suite à quelques réclamations. Les Tessinois mettent en place le réseau de mesure Sky Quality (luce notturna in www.oasi.ti.ch) pour leur canton.

**2011** Guido Schwarz se procure du matériel de stand pour développer les relations publiques.

**2012** Une première piste cyclable intelligente à éclairage LED à Baar (Zoug).

## Adolescence

**2013** Markus Klingler cède la présidence à Lukas Schuler. Fabian Neyer, Roland Bodenmann et Kurt Wirth rejoignent le comité directeur. Visite de la Station ornithologique de Sempach.

**2014** Rolf Schatz reprend le Bureau des mains de Theo Wirth. Pétition en ligne pour la protection de la nuit dans les Alpes (remise des signatures à l'OFEV en 2015). Nouveau dépliant « La nuit a besoin de son

# Nos sincères remerciements à tous les membres actifs jusqu'à présent.

Par ordre chronologique

## (Co-)Présidences

Philipp Heck, René Kobler, Guido Schwarz und Arnaud Zufferey (membres d'honneur) ainsi que Beat Kohler, Marcus Klingler et Lukas Schuler

## Comité directeur

Peter Stüssi, Stefan Meister, Patrick Schellenbauer, Theo Meyer† (2019), Beat Kohler, Andreas Turina, Claudia Ehrsam, Fabian Neyer, Marianne Biedermann et Liliana Schönberger

## Direction et secrétariat

Theo Wirth, Rolf Schatz, Daniel Baumann, Sabine Ziegler, Florine Leuthardt et Pascale Steck

## Réviseurs

Maurice A. Nyffeler, Heinrich Bührer, Stefan Beckmann, Bruno Bleiker, Lukas Schuler, Roland Michel, Klaus Riesenmayr et Mona Honegger

## Webmasters, conseillers

Bernd Nies, Andreas Turina, Beat Kohler, Karl-Georg Scheuter et Mona Honegger

## Instagram

Liliana Schönberger

obscurité ». Régulièrement mis à jour, il est distribué jusqu'à nos jours. L'idée d'obtenir le droit de recours pour les associations mûrit.

**2016** Nous intervenons à la gare de Jona SG en raison d'un éclairage trop intense sur le toit de la gare routière et les quais. Remise du prix « Chevalier de la nuit » à l'Office de l'environnement du canton d'Uri. Discours de Moritz Leuenberger.

**2017** Site internet trilingue d'après une idée de Karl-Georg Scheuter. Rolf Schatz promeut les capuchons de lampes sphériques pour une conversion peu coûteuse, en vente encore aujourd'hui.

Demande d'obtention du droit de recours des associations auprès du Conseil fédéral (les dix ans d'activité du Bureau à l'appui).

**2018** Application de la loi sur la protection de l'environnement aux châteaux d'Argovie.

L'éclairage public avec des LED blanc neutre de l'Agence suisse pour l'efficacité énergétique donne lieu à la fiche technique DarkSky « Pourquoi moins de 3000 Kelvin ? » et à l'interpellation de Jürg Grossen (PVL) au Conseil national.

Pétition « Élucider la disparition des insectes » avec les Amis de la Nature, Bienen-Schweiz et l'Union suisse des paysans. 30e anniversaire de DarkSky International,

présentation des cartes nocturnes de Dark-Sky Switzerland.

**2019** Élection d'Elliott Guenat au comité directeur.

Visite du Parc naturel du Gantrisch (tout un week-end).

Inscription sur la liste des organisations habilitées à recourir au 1er juin 2019. Une étape importante est franchie.

## Maturité

**2020** Double changement au Bureau.

Conseil national : motion sur le déclin des insectes avec l'Union suisse des paysans.

Malgré la pandémie, la manifestation « Comment sonne la nuit ? » est organisée avec succès.

Diverses objections sont soulevées en conformité avec le droit de recours des associations.

DarkSky est pour la première fois membre du jury pour l'illumination du château de Lenzbourg.

L'effectif de ses membres dépasse largement les cinq cents.

Élection de Liliana Schönberger, Déborah Sangsue et Martin Rais au comité directeur.

**2021** Présentation de l'aide à l'exécution de l'OFEV, accompagnée des mesures nécessaires pour une meilleure exécution du point de vue de DarkSky Switzerland lors

du Séminaire ADE. Quiz d'été pour les membres.

Audition devant la Commission de l'énergie, des transports et de l'environnement du canton de Zurich.

Les oppositions sont toujours en cours (CFF, Weissenstein).

Interventions sur les mises en scène lumineuses des Castelli Bellinzona, du « Tiger on Eiger » et de l'anniversaire de la reine.

Eccorating Canton de Vaud; le stade de Genève à nouveau plongé dans l'obscurité de la nuit.

**2022** Le droit de recours agit même sans action juridique. En effet, les autorités se montrent plus coopératives.

Les associations sont prêtes à coopérer, un certain consensus s'établit en matière de publicité en dehors des zones à bâtrir.

Le comité se réunit en ligne, seules la retraite et l'assemblée générale se déroulent en présentiel.

L'expertise de DarkSky est de plus en plus sollicitée par les autorités.

L'ASE met en place un groupe d'expertise sur les émissions lumineuses.

Château de Lenzbourg: 40 % d'émissions en moins et un mois de pause par an.

Notice d'information pour les communes du canton d'Argovie.

Loi sur l'énergie du canton de Genève depuis mars: extinction des lumières de 1h à

# L'équipe DarkSky actuellement en fonction

Nos fonctions :

## Président

Elliott Guenat

## Comité directeur

Stefano Klett, Roland Bodenmann, Kurt Wirth, Déborah Sangsue, Martin Rais et Philippa Golling

## Bureau

Lukas Schuler

## Réviseurs

Jean-Marie Wittwer et Jörg Güttinger

## Webmaster

Lukas Schuler

Comité directeur : recherchons renforts motivés et bénévoles ! Veuillez svp transmettre vos postulations à notre Bureau.

7h (grâce à la crise énergétique). Les cantons de Fribourg et de Vaud songent à emboiter le pas. Le canton du Valais ne participe pas, à l'exception de cinq communes qui s'engagent en faveur de l'obscurité. Le centre commercial de Glatt (Wallisellen) renonce entièrement aux illuminations traditionnelles de Noël.

**2023** Promenade nocturne à Greifensee. 16 février 2023: refus de l'autorisation de construire au Kundelfingerhof (ARE-TG/AfU-TG) suite à une opposition. Les dix ans d'existence du programme Globe at Night démontrent de manière frappante l'effacement des constellations visibles.

Lukas Schuler quitte la présidence et prend la direction du Bureau.

Elliott Guenat prend la présidence et organise une table ronde à Sion.

Changement de nom : Dark-Sky Switzerland devient DarkSky Switzerland, DarkSky International ayant introduit cette norme. Le nouveau logo et les nouvelles couleurs sont progressivement introduits.

Journée de la biodiversité au château de Jegenstorf, le Papillon de Nuit y présente le canton de Neuchâtel privé d'électricité suite à une crise énergétique.

Participation du Bureau au Festival du film de la nature d'Innsbruck, rencontre avec Ruskin Hartley, directeur de DarkSky International.

30 octobre 2023 Hôtel Weissenstein Décision du Département des travaux publics et de la justice : les objections de DarkSky Switzerland, Pro Natura Soleure et VVS/Birdlife Soleure sont partiellement acceptées et l'autorisation est accordée sous cer-

taines conditions.

Extinction des lumières à Weissenstein, ainsi qu'au canton de Fribourg de minuit à 5h00 dès juin.

Intervention contre l'image géante du Père Noël illuminant une face des Rochers-de-Naye, un paysage inscrit à l'IPF.

**2024** Premier site Dark Sky Place certifié (Gantrisch).

29 avril 2024 Werthensteiner Kreuz, succès de la négociation.

Campagne Natura Pura pour une gestion plus durable de l'environnement montagnard (mobilier, pollution lumineuse, surtourisme).

La maladie d'Alzheimer désormais également soupçonnée d'être causée par un excès de lumière nocturne.

DiaLux et Relux présentent tous deux un calcul des perturbations lumineuses causées par de la lumière intrusive.

Articles intéressants : Créer une obscurité précieuse dans Amis de la nature Suisse, Es werde dunkel (Que la nuit tombe) dans Bioterra, Wie Licht Kohle spart (Comment économiser de l'argent avec de la lumière) dans l'annuaire klimafreundlich Jahrbuch 2024.

Une ville comme nouveau membre, planification de sections à l'assemblée générale. Intervention à la Cathédrale de Lausanne. Mesures de la luminosité, réalisées par Stefano Klett au Tessin par TAS (Tess Auto Scan).

Dre Philippa Golling (de Glarnerland sterrenklaar) est élue au comité directeur.

**En 2025**, participation de Philippa Golling et Lukas Schuler à la conférence Public

Health (DACH) à Bregenz.

Les membres jubilaires reçoivent une carte de vœux.

Manifestations : visite de la centrale à accumulation par pompage de Limmern, du Space-Eye dans le Parc naturel du Gantrisch, ainsi qu'une visite guidée sur les lumières à Locarno.

Recours de l'association : pour la première fois, DarkSky saisit le Tribunal administratif fédéral concernant deux procédures d'approbation de plans déposés par les CFF. Nous engageons une poursuite judiciaire uniquement si nous estimons que la Suisse en sort gagnante.

Lukas Schuler

## Impressum

Rédaction et Lectorat : Lukas Schuler  
Mise en page et photographies : Lukas Schuler, Léonie Rose Marion.

Photo du cadre : Alessandro Della Bella

La revue « Le Papillon de Nuit » est disponible également en allemand et en italien. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

DarkSky Switzerland  
Friedenstrasse 7a  
8304 Wallisellen  
Telefon 044 796 17 70  
office@darksky.ch, www.darksky.ch